

Calendrier des commissions administratives paritaires nationales du 2nd semestre 2006

CORPS	TYPE D'OPÉRATIONS DE GESTION	DATES LIMITES DE RECEPTION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES AU BUREAU DGRH C2-3 (*)	DATE DE TENUE DES SEANCES DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES NATIONALES
Conservateurs généraux	<ul style="list-style-type: none"> → mouvement, réintégrations → nominations dans le corps au titre de 2007 	10 octobre 2006	16 novembre 2006
Conservateurs	<ul style="list-style-type: none"> → mouvement, réintégrations → intégrations → avancement aux grades de conservateur en chef et conservateur de 1^{ère} classe (2007) → recours divers 	10 octobre 2006	16 novembre 2006
Bibliothécaires	<ul style="list-style-type: none"> → liste d'aptitude 2006 → intégrations → titularisations → recours divers 	10 octobre 2006	23 novembre 2006
Bibliothécaires adjoints spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> → liste d'aptitude 2006 → avancement aux grades de hors classe et de 1^{ère} classe (2007) → intégrations → titularisations → recours divers 	17 octobre 2006	30 novembre 2006
Assistants des bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> → liste d'aptitude 2006 → avancement aux grades de classe exceptionnelle et de classe supérieure (2006) → intégrations → titularisations → recours divers 	17 octobre 2006	07 décembre 2006
Magasiniers en chef	<ul style="list-style-type: none"> → tableau d'avancement au corps des magasiniers en chef (2006) → intégrations → titularisations → recours divers 	08 novembre 2006	14 décembre 2006
	→ avancement de grade (2007)	le calendrier sera fixé ultérieurement	
Magasiniers spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> → intégrations → titularisations → recours divers 	08 novembre 2006	21 décembre 2006
	→ avancement de grade (2007)	le calendrier sera fixé ultérieurement	

(*) et à la Direction du livre et de la lecture des copies pour les postes et agents relevant du ministère chargé de la culture.

ATTENTION : les dates d'ouverture du serveur pour la transmission des informations par l'internet sont indiquées en tête de la circulaire ; les dates mentionnées ci-dessus ne portent que sur les envois « papier ».